

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port, se réunira en séance ordinaire à la salle d'honneur de la mairie,

👉 **Le mercredi 28 février 2024, à 19H00**

OBJET DE LA REUNION

- Adressage : adhésion au service mutualisé de mise à jour de l'adressage et approbation de l'avenant à la convention initiale,
- Instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces et baux commerciaux,
- OPAH-RU – Adoption des règlements d'interventions communales,
- Réaménagement de l'avenue Renaud : autorisation de signature de marchés (lot VRD et lot Espaces Verts),
- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking Sainte Eulalie et du parvis de l'Ecole Publique,
- Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus,
- Dépenses d'investissement avant vote du Budget primitif,
- Désignation d'un délégué à la commission Territoriale Garazi Baigorri,
- Evolution de la composition des commissions municipales,
- Présentation du rapport d'activités annuel de la SPL des Pyrénées-Atlantiques,
- Questions diverses.